He leaves Montreal to-night, and will be here to-morrow morning. On his return he will, I have no doubt, prepare a report of all the circumstances connected with his mission, and connected with this most deplorable affair to which the hon. gentleman has alluded. There can be no doubt of the murder, though I hoped against hope, that the rumour of his death was erroneous, so many rumours from that country having been proved subsequently to be untrue. There can be no doubt that this man after the sentence of a trial by court martial, was shot in pursuance of some sentence of this self-constituted court martial. All the facts that are within Mr. Smith's cognizance will, I have no doubt, be produced immediately on his return. And the Government will lay before the House such portions of them as can be laid before the House without prejudice to public interests. With respect to the last part of the hon. gentleman's enquiry, I may simply say that the Commissioners and all parties sent on behalf of the Canadian Government to Red River were sent there for the purpose of conciliation, for settling all disturbance and removing any apprehensions that the people might have entertained of not being treated as British subjects. The necessary consequence of such conciliation would, of course, be a discharge of any prisoners. We had no power to order the discharge of these prisoners, that country not being under our Government. We had no right to command their discharge, and any threat would have been impolitic, for in that case we would on the one hand have offered conciliation, and on the other hand destroyed it. A threat would have been of no value—a mere brutum fulmen. We have no means of enforcing such threats, and under such circumstances they would have prevented any hope of conciliatory measures being carried out. I believe that the prisoners are now all discharged. Half of them were discharged before Mr. Smith left, and the remainder were to be discharged a day or two afterwards. I believe also that the delegates who were originally chosen may be expected any time. Mr. Smith was not aware when they were to leave. I do not know exactly under what circumstances they do come. The fact, however, that Judge Black has consented to be one of them-although at first he declinedshows that in his opinion—and he is a man of high standing—matters may yet be settled. This is all the statement I can make just now. I hope Mr. Smith will be here to-morrow, and his first duty will be to prepare a report, and the facts, in full detail, so far as it can be done, will be laid before the House as soon as that report is received.

che au sein de sa famille. Il quitte Montréal ce soir et sera ici demain matin. A son retour, il va sans doute rédiger un rapport sur toutes les circonstances ayant trait à sa mission et à la déplorable affaire à laquelle l'honorable député fait allusion. Il n'y a aucun doute qu'il y ait eu meurtre, bien que j'aie espéré quand même que la rumeur de sa mort soit fausse, puisque tant de nouvelles provenant de cette région se sont révélées sans fondement. Il ne peut y avoir de doute que cet homme, ayant été condamné par une cour martiale, a été fusillé en vertu d'une sentence quelconque imposée par cette cour martiale qui s'est constituée de sa propre initiative. Je suis certain que M. Smith révèlera dès son retour, tous les faits dont il a pris connaissance. Le Gouvernement, de son côté, communiquera à la Chambre toutes les données qui pourront être portées à la connaissance de la Chambre sans porter préjudice à l'intérêt public. Quant à la dernière partie de la question posée par l'honorable député, je peux y répondre en affirmant que tous les commissaires et tous les groupes envoyés à la Rivière Rouge au nom du Gouvernement y ont été expédiés dans un but de conciliation, pour y régler les troubles qui s'y sont produits et apaiser les craintes que les gens pouvaient avoir de ne pas être traités en sujets britanniques. La conséquence nécessaire d'une telle conciliation serait, bien entendu, la libération de tous les prisonniers. Nous n'avons aucun droit d'ordonner leur libération, cette région n'étant pas soumise au contrôle de l'État; les menaces ne seraient pas de bonne politique, car d'une main nous ferions des offres de conciliation et de l'autre, nous les détruirions. Les menaces seraient vaines—un simple brutum fulmen. Nous n'avons aucun moyen de mettre de telles menaces à exécution; de plus, le ferions-nous que nous risquerions d'entraver les mesures de conciliation en cours. Je crois que tous les prisonniers ont maintenant été libérés. La moitié l'était déjà avant le départ de M. Smith et le reste devait l'être un ou deux jours plus tard. Je pense également que les délégués, qui ont été choisis au départ, peuvent être attendus bientôt. M. Smith ne savait pas quand ils devaient partir. Je ne sais pas très bien sous quel prétexte, ils viennent ici. Toutefois, le fait que le juge Black ait consenti à faire partie de la délégation—bien qu'il s'y soit d'abord refusé-prouve qu'à son avis-et c'est un homme digne d'estime-les choses peuvent encore s'arranger. C'est tout ce que je peux vous dire pour le moment. J'espère que M. Smith sera là demain; sa première tâche sera de rédiger son rapport et dès que ce rapport sera entre nos mains, les faits en seront portés à la connaissance de la Chambre, dans tous leurs détails, pour autant que possible.